

Les bords du Gave
Avenue de la République
Salle Marcelle Courtois
Mortimer de Lassence
Les jardins de Mazères



La Vallée heureuse

Les Pindats

Les Aguts

Henri IV

Les Coteaux

MAZERES ISONNS

Le stade

La Garenne



Édito

SIDÉRATION !

Jeudi 18 Juillet 2024, la soirée s'annonce douce après une belle journée d'été qui s'achève. A cet instant, on n'imagine pas que la nuit mazéroise va s'embraser ! Tout commence à 20h30 avec l'apparition d'une épaisse fumée noire au-dessus du toit de la Crèche l'Auseron, contiguë à l'arrière du Centre social, sur la place Mendès France. Au premier étage du complexe communal, les locataires des appartements communaux sont alertés pour évacuer en urgence. Cet ensemble immobilier abrite aussi, en plus des six appartements et

de la Crèche, le Centre social et Centre de loisirs, la Bibliothèque municipale ainsi que des cabinets médicaux et para-médicaux.

Tout contre la Crèche, dans la petite venelle qui la sépare de l'école maternelle, des flammes jaillissent d'un foyer, commencent à lécher la façade et à attaquer l'avancée de la toiture. Mais les pompiers sont prévenus et vont vite éteindre ce début d'incendie !

En effet les pompiers du SDIS de Pau arrivent en quelques minutes et déroulent leurs lances. Mais le feu se propage vite, tellement vite ! Très rapidement les soldats du feu devront faire appel au renfort d'autres casernes béarnaises. Les camions rouges se multiplient tout le long de la rue Jules Ferry, un camion-QG de commandement s'installe sur la rue Louis Barthou.

Pendant ce temps, les forces de Police règlent la sécurité des abords, des riverains, de la circulation, et une équipe de policiers enquête déjà sur les causes de ce terrible incendie.

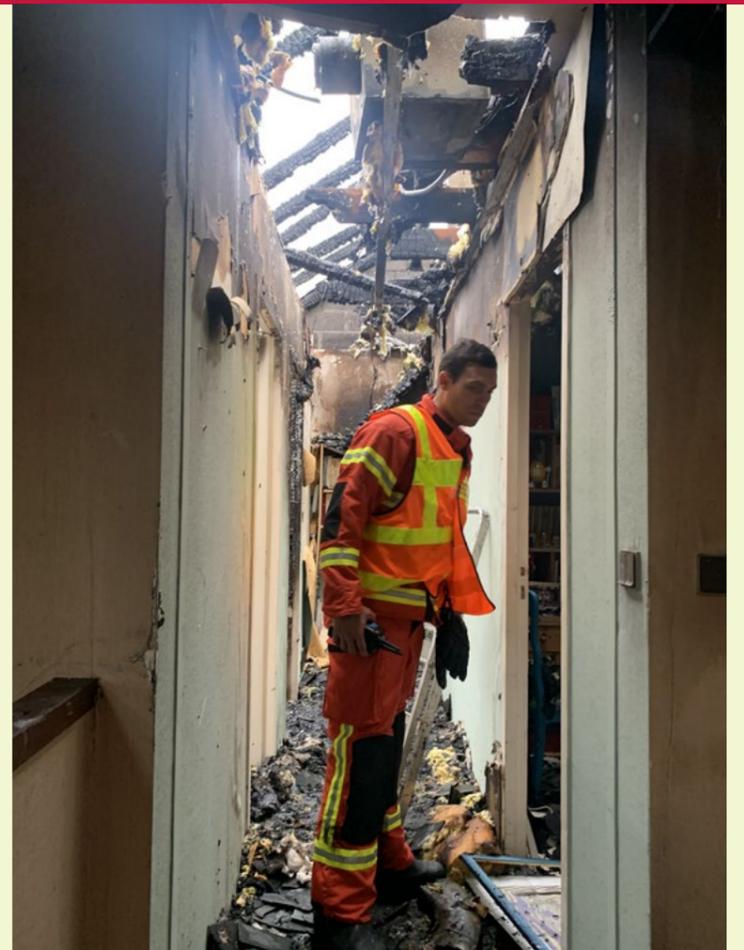
Quand le feu commence à embraser la charpente, avec la brigade de Pau ce sont 52 pompiers en provenance de Gan, Orthez, Arbus, Pays de Nay, Oloron et Mourenx-Artix qui s'affairent vaillamment et courageusement pour lutter contre les flammes et les épaisses fumées.

Dans la nuit chaude et embrasée, les soldats du feu sont partout : ils forcent des portes, des vitrages, ils pénètrent dans les locaux enfumés, ils montent sur les toits...

Au fil des heures, les riverains et de très nombreux Mazérois se sont attroupés pour assister à ce spectacle inouï et désolant, jusque très tard dans la nuit.

C'est la sidération totale de tout un village ! *La suite en page 2*

Votre Maire,
Monique SÉMAVOINE



Rencontre ALLÔ DOCTEUR ?

Depuis le début de l'année 2024, notre village a le privilège d'accueillir **4 nouvelles professionnelles de santé : deux Médecins généralistes, une Ostéopathe et une Psychologue.**

En attendant l'achèvement de la construction de leurs cabinets médicaux et para-médicaux sur la place du futur Centre-bourg (début 2025), ces quatre professionnelles de santé se sont installées provisoirement dans les locaux communaux près de la Bibliothèque municipale (dans l'ancienne école Calandreta). Malheureusement l'incendie du complexe communal du 18 juillet les a obligées à quitter ce site, mais elles se sont réinstallées à proximité, dans de nouveaux locaux provisoires sur Mazères et Gelos, toujours en attendant leurs cabinets définitifs au Centre-bourg.



→ **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Dr Chloé AURIAULT
et Dr Hélène BLANCHET
05 59 58 30 84
(et sur Doctolib)
à Mazères-Lezons.



→ **OSTÉOPATHE**
Chloé CHALAN-LATOU
06 75 88 26 01
(et sur Doctolib)
à Gelos.



→ **PSYCHOLOGUE**
Mathilde MERLI
07 76 69 30 07
à Gelos.

L'INFO MUNICIPALE SUR VOTRE MOBILE

Aujourd'hui près de 400 abonnés reçoivent en direct sur leur mobile les infos brèves et pratiques de la Mairie de Mazères-Lezons, via l'appli CITYALL.

Téléchargez cette application gratuite CITYALL sur App Store ou sur Google PlayStore !

Sommaire		
2	3	4 & 5
L'INCENDIE DU COMPLEXE COMMUNAL	LES FINANCES DE LA COMMUNE ET LE BUDJET	EN DIRECT DE MAZÈRES-LEZONS
6	7	8
TRAVAUX EN COURS	DÉCOUVERTE SUR L'HISTOIRE DU VILLAGE	LES JEUNES MAZÉROIS PLUS BELLE LA « RÉCRÉ » ! UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
LES ATELIERS JEUNES 2024 CARNET / MEMENTO		



Jeudi 18 juillet 2024 L'incendie du Complexe communal

LA QUESTION EN BOUCLE : « MAIS QUE S'EST-IL PASSÉ ?! »

Il s'est passé qu'un départ de feu s'est produit après 20 heures dans la venelle qui sépare l'école maternelle du bâtiment de la Crèche et du Centre social.

L'ENQUÊTE : « COMMENT CE FEU A-T-IL PRIS À CET ENDROIT ? »

Le 26 juillet, le Procureur de la République, Rodolphe Jarry, confirmait que l'incendie avait une origine humaine. Restait à déterminer si le départ du feu était accidentel ou criminel. Et un mois à peine après le sinistre, la Police a arrêté un homme qui a avoué être présent sur le site au moment du départ d'incendie. Déféré au Parquet de Pau, il a reconnu avoir jeté un mégot dans un conteneur à cartons, mais sans penser que cela pourrait mettre le feu. Donc selon lui c'est un incendie involontaire. Il est resté libre, placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de se rendre à Mazères-Lezons, il sera jugé en février prochain devant le Tribunal correctionnel.

L'ÉTENDUE DU SINISTRE

Les logements situés à l'étage, quatre sur six, ont entièrement péri par les flammes et par les tonnes d'eau des lances à incendie. Du sol à la toiture, tout est sinistré ainsi que quasiment tout le mobilier et les affaires des locataires. Tous ont évacué leur logement et sont tous partis se reloger ailleurs. Tous les baux ont été résiliés instantanément.

La Crèche qui avait été entièrement rénovée et agrandie en 2019 par la Commune est complètement détruite. C'est un immense tas de cendres et de gravats.

Le Centre social qui venait d'être entièrement réhabilité en 2023 par la Commune, pas encore inauguré, est en grande partie détruit. Certaines salles semblent en état mais elles ne sont pas réutilisables. D'autres salles peuvent être provisoirement occupées en attendant... un grand chantier à venir...

La Bibliothèque municipale est miraculeusement intacte. Tout le stock des livres a pu être sauvé grâce à un bâchage installé par les pompiers pendant la nuit de l'incendie, et grâce à l'aide des communes de Bizanos, Gelos et Uzès qui, dès le vendredi matin, nous ont prêté des agents et des camions pour tout mettre à l'abri (salle des associations).

Les locaux médicaux et para-médicaux ont été relativement épargnés par le sinistre. Cependant les professionnelles de santé ont préféré s'installer un peu plus loin pendant quelques mois avant de revenir définitivement dans leurs cabinets neufs du Cœur de Village. Tous les baux ont été résiliés instantanément. Leurs locaux laissés vacants sont occupés par les services du Centre social depuis quelques jours.

LES SERVICES PUBLICS S'ADAPTENT !

La crèche : Rappelons tout d'abord que cette Crèche est communautaire (et non plus communale) depuis 2019. Par conséquent c'est la Direction des Solidarités et de la Petite enfance de la Communauté d'Agglomération paloise qui a pris à bras le corps toutes les questions liées à la Crèche. Dans l'urgence, dès le 21 Juillet les 18 bébés de la Crèche ont été accueillis dans les classes de l'école Maternelle jusqu'à fin juillet, date de fermeture estivale.

À partir de la rentrée de fin août et jusqu'à la fin 2024, les 18 bébés sont accueillis dans d'autres structures dans l'agglomération paloise. Les solutions ont été examinées avec chaque famille au cas par cas pour leur donner la meilleure satisfaction. Début 2025, la Crèche devrait être réinstallée plus durablement, toujours à Mazères-Lezons, dans des locaux provisoires. Plusieurs emplacements potentiels sont à l'étude actuellement. Pour arrêter un choix du meilleur lieu possible en fonction de la praticité technique et financière (réseaux, accessibilité, confort des locaux, coût etc...).

L'Agglomération s'est donné pour objectif d'aménager cette nouvelle crèche provisoire d'ici Noël.

Le Centre de loisirs : Dans l'urgence, dès le 21 Juillet les enfants du Centre de Loisirs et les services du Centre social ont été accueillis dans les classes de l'école Primaire, jusqu'à fin juillet, date de fermeture estivale. À partir de la rentrée de fin août, le Centre de Loisirs restera dans les locaux scolaires les mercredis et vacances scolaires. Cette solution durera aussi longtemps qu'il le faudra...

Le Centre social : La Direction et les Bureaux qui gèrent tout le fonctionnement général et la gestion des activités sont relogés dans une partie du site incendié, dans les locaux épargnés par le sinistre. Les activités sont réparties dans différents lieux, comme pendant le récent chantier de réhabilitation : dans la Salle Marcelle Courtois et la Salle des Associations de Mazères-Lezons. Et aussi dans des locaux mis à disposition par les Communes voisines d'Uzès, Rontignon et Meillon.

La Bibliothèque : Dès ce mois de septembre, la Bibliothèque va s'installer dans les locaux récemment laissés vacants par La Poste, juste en face de l'école primaire.

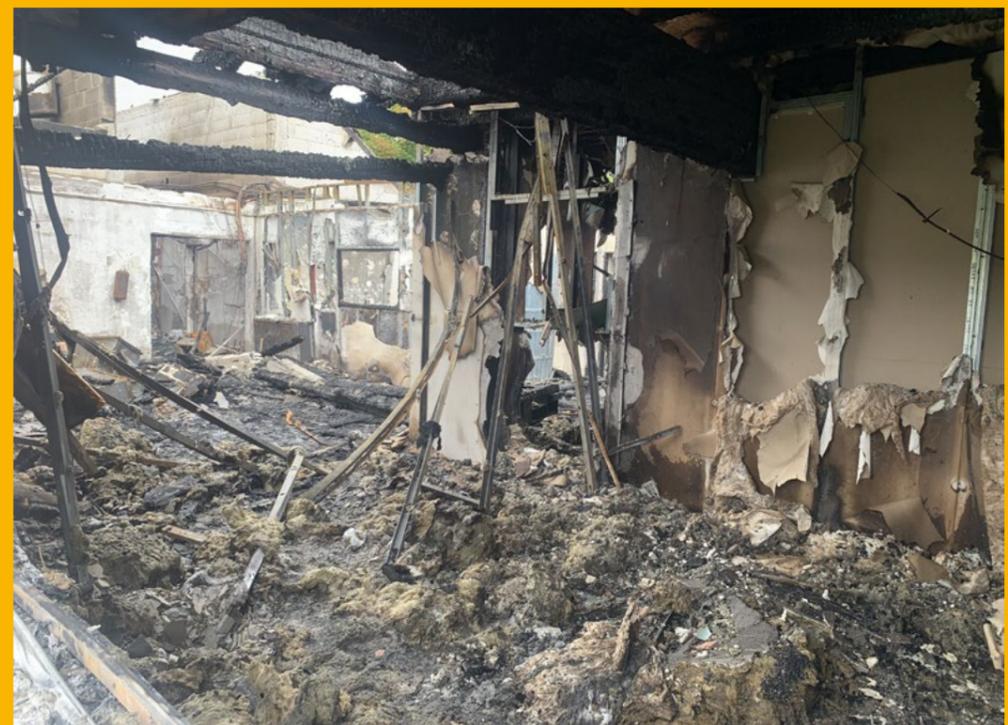


Préparer l'avenir !

Pour préparer l'avenir il faut avant tout gérer le présent avec ses enquêtes et ses innombrables expertises en tout genre, avec bientôt les interminables négociations entre assurances et assurés, avec plus tard les études de projets à étudier pour une réhabilitation ou reconstruction. Sans oublier la question essentielle des moyens financiers qui dépendront essentiellement des indemnités des assurances...

Un Himalaya de tracasseries nous attend... Nous le gravirons tous ensemble, soyons solidaires, tolérants, constructifs, et néanmoins ambitieux pour réussir l'avenir : le futur complexe de services publics sera encore mieux qu'auparavant !

Combien de temps attendre le renouveau ? Au moins deux ans... peut-être trois... peut-être plus ?



LES FINANCES DE LA COMMUNE & LE BUDGET

1

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Au 31 décembre 2023, dans un contexte économique toujours aussi fragile, l'exercice budgétaire s'est soldé par un **excédent de fonctionnement** de 327 304 € qui s'ajoute à l'excédent reporté de 1 671 605 €, ce qui porte l'excédent de fonctionnement cumulé à 1 998 910 €.

La section d'investissement a dégagé un besoin de financement de 535 988 € avec des dépenses qui se sont élevées à la somme de 777 728 € -liées notamment à la réalisation des travaux de rénovation du Centre social... avant son incendie !- et des recettes à hauteur de 241 740 €. Il convient également de rajouter à ce besoin de financement les dépenses et recettes engagées et non soldées au 31 décembre 2023 pour un solde négatif de 177 641 €.

Au 31 décembre 2023, le **résultat d'exploitation disponible** s'élève donc à la somme de 1 285 281 €.

A noter que l'**encours de la dette** s'élève à la somme de 789 076 €, soit +2,48% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation correspond au financement par emprunt de l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie et éclairage public) sur l'avenue du Général de Gaulle et la rue Pasteur. Soulignons aussi que la **capacité de désendettement** de la commune (capacité théorique à rembourser tous ses emprunts en y consacrant la totalité de ses recettes de fonctionnement) **n'est que de 2,28 années, ce qui est un excellent ratio**, deux fois moins élevé que la moyenne des communes de la même strate démographique que la nôtre.

2

LE BUDGET PRIMITIF 2024... SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Le budget 2024 s'équilibre à 2 819 671 € en dépenses et recettes de **fonctionnement** sans augmentation des impôts directs locaux **pour la 2ème année consécutive**.

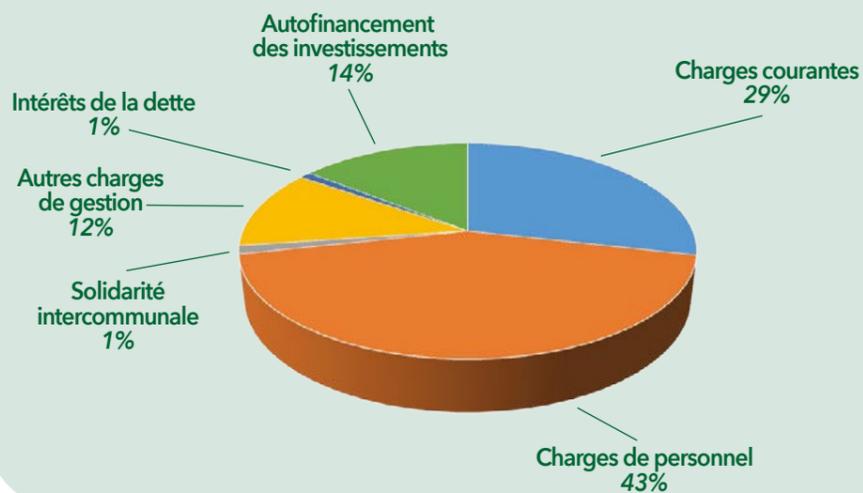
La taxe foncière sera néanmoins impactée par la revalorisation forfaitaire nationale des bases à hauteur de 3.9% fixée par l'État dans la Loi de finances pour 2024... ce qui représente une bouée d'oxygène financière salutaire pour toutes les communes de France.

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à 3 123 937 €.

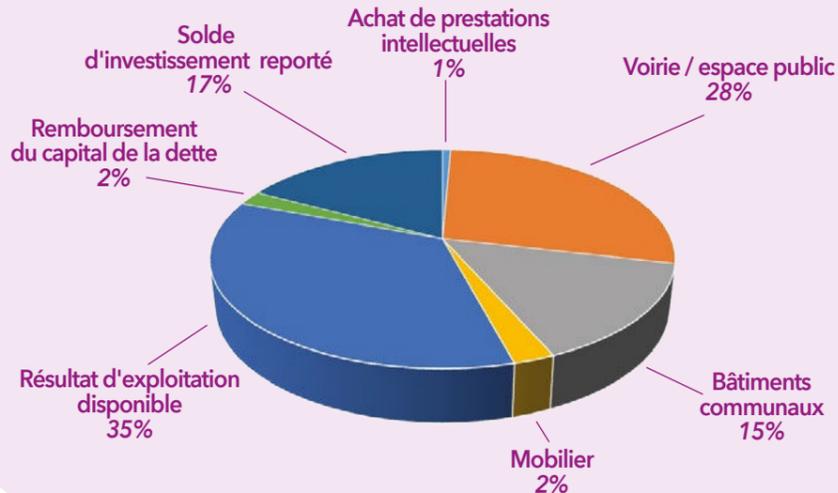
Les dépenses réelles d'investissement seront consacrées au remboursement annuel de la dette pour 65 850 € et aux travaux d'investissement pour 1 417 316 € notamment :

- la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux pour 132 848 € (notamment le remplacement très coûteux des luminaires de la salle polyvalente par des ampoules Led moins énergivores, ou encore le lancement des travaux de modernisation et extension des services techniques,...)
- des aménagement divers de voirie pour 1 207 237 € : place du nouveau Centre-bourg, deux columbariums au cimetière, programme d'entretien annuel de voirie, jardins familiaux...
- ainsi qu'à l'équipement des services communaux (informatique, matériel technique,...) pour 77 231 €.

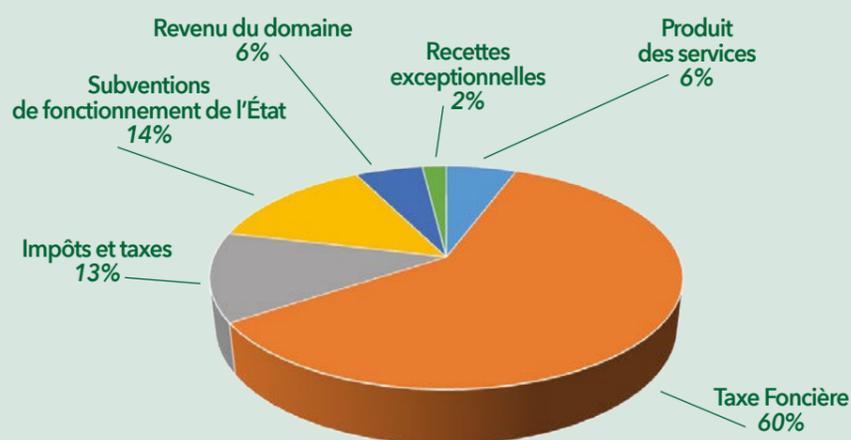
Dépenses de fonctionnement 2024



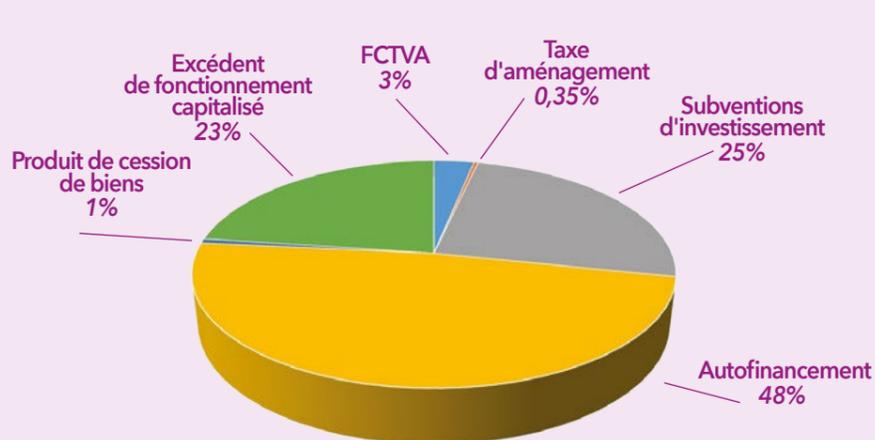
Dépenses d'investissement 2024



Recettes de fonctionnement 2024



Recettes d'investissement 2024



Concert du Nouvel An



Grand succès pour le traditionnel Concert du Nouvel An : l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest dirigé par Alain Perpétue, avec la mezzo-soprano Charlotte Couby et le ténor Victor Dahhani ont ravi un public très nombreux de près de 500 personnes. Très belle soirée pour fêter le nouvel an !

Déjeuner du Nouvel An des aînés



Menu délicieux mitonné par les Chefs de la Cuisine centrale, et animation par Bruno Que Quio Sallaberry, un charnègue génial très apprécié, avec son talent béarnais mâtiné d'accent basque : rien que du bonheur pour nos 120 convives, servis par l'équipe du CCAS et des élus du Conseil municipal. Un rendez-vous incontournable, joyeux et heureux !

L'USM fête ses 40 ans

Les 5 et 6 avril 2024, l'US Mazères-Lezons a mis à profit les deux soirées de Gala de patinage artistique pour fêter ses 40 ans.

40 ans, l'âge de la maturité qui se révèle par une très grande qualité technique et artistique pour les 110 patineuses de tous âges et tous niveaux, entraînées et coachées par des équipes très « pros ». Même les « anciennes » du Club sont revenues sur la piste, chaussées de leurs patins pour retrouver le double plaisir de la chorégraphie avec des étoiles dans les yeux.

Un très grand bravo à toutes et tous ceux qui ont oeuvré avec cœur à la réussite de cette soirée Cabaret, et surtout bravo à ces jeunes filles qui portent les couleurs de Mazères-Lezons sur les podiums français. Joyeux anniversaire !



Soirée Flamenco y Tapas



Vendredi 31 mai, les danseuses de la troupe El Rocio ont recueilli un immense succès dans une salle Marcelle Courtois archi-comble, en faisant découvrir l'Andalousie au travers de la musique et des danses traditionnelles des férias.

Plusieurs tableaux ont été superbement présentés, comme la Sévillane, la Rumba, le Tango, la Buleria...

Pour agrémenter cette belle soirée d'été, la Commission Culture municipale organisatrice de la soirée a élargi le concept dans un esprit ibérique, avec un accueil réceptif en plein air. Et cela grâce aux bénévoles de l'APE et du Comité des fêtes qui ont préparé des tapas et servi le public très nombreux autour des comptoirs.

La Fête des écoles

Comme chaque année les écoliers ont offert un spectacle brillant devant leurs parents émus et tellement fiers ! Bravo !



« Faites vos jeux » !

Toute une journée en clin d'œil aux Jeux olympiques s'est déroulée au stade samedi 8 juin. Une journée organisée par les associations mazéroises et des environs qui se sont regroupées pour mettre en avant à la fois le monde associatif et le travail des bénévoles, autour d'activités sportives et ludiques. Les animations et les activités étaient gratuites et ouvertes à tous avec l'animation de la banda Los Ensorelhats.

Aperçu du programme : marche avec l'USVG et VTT avec le Vélo Club Mazérois ; cours de gym avec l'USVG ; breakdance avec Break'Xpression 64 ; golf swing, tir à l'arc, spike-Ball avec Jeff Biraben ; initiations et démonstrations de skate (Skab Pau), boxe, rugby (Section Paloise), foot et basket (ASMUR), hand-ball (US Bosdarros), volley (USVG), patinage artistique (US Mazères), athlétisme (Traileurs des Costalats), mur d'escalade (Vertikal), tennis de table, badminton, jeux en bois de l'APE...

Avec une météo très agréable, grands et petits se sont bien amusés toute la journée.



Concours villes & villages fleuris

Notre Commune participe cette année pour la première fois au Concours des Villes et Villages Fleuris organisé par le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine.

Le 16 Juillet dernier, le Jury régional du « Label Villes et Villages Fleuris », jury d'experts s'est déplacé en Béarn pour une visite du village en deux temps :

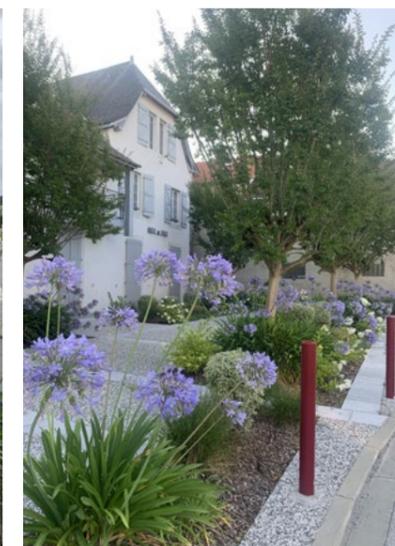
Tout d'abord en mairie, Monique Sémavoine a présenté au Jury, le village, son patrimoine architectural et environnemental, ses activités économiques, sociales, sportives et culturelles etc... Entourée de son 1er Adjoint Roger Pedeflous, du Directeur général des Services Alain Domenech et du responsable des Services techniques Denis Loupy, elle a rappelé que pendant une dizaine d'années la Commune avait été distinguée pour sa politique de développement durable par le Concours des Villes et Villages fleuris, au niveau départemental... jusqu'à la crise Covid qui a malheureusement mis fin à cette participation.

Ensuite, une visite très approfondie de la commune a permis au Jury de découvrir les réalisations concrètes tout en échangeant autour des objectifs et des projets en cours.

Notre Commune a l'ambition permanente d'améliorer et embellir le cadre de vie des habitants, par exemple en végétalisant et arborant des espaces publics, en pratiquant la gestion différenciée des espaces verts pour protéger la biodiversité, en développant le fleurissement raisonné sobre en arrosage, ou encore en créant une micro-forêt (à l'école maternelle) et des jardins familiaux, etc...

Très exigeants sur la vision de la Commune et ses méthodes appliquées en faveur du développement durable et l'embellissement du village, les experts du Jury ont pu prodiguer à notre équipe au cours de la visite des suggestions pour valoriser plus encore nos nombreux atouts.

Certes nous osons espérer l'attribution du Label régional en fin d'année 2024 mais, quelle que soit la décision du Jury, c'est en visant l'excellence que notre candidature accomplit déjà un parcours très positif de progrès. En attendant le verdict du Jury, on peut d'ores et déjà féliciter et encourager notre équipe technique qui est très engagée et motivée dans cette démarche ambitieuse. Bravo !



Jardins familiaux

La municipalité a acquis et aménagé un terrain agricole de 2 400 m² situé au bout de la rue des Champs pour y créer des Jardins familiaux.

Comme promis la municipalité y a aménagé 16 petits jardins familiaux. Chaque parcelle privative compte 45m² cultivables, un joli cabanon individuel de 5m², une citerne de récupération d'eaux de pluie, des parties communes dont un verger, à partager et entretenir collectivement par tous les locataires.

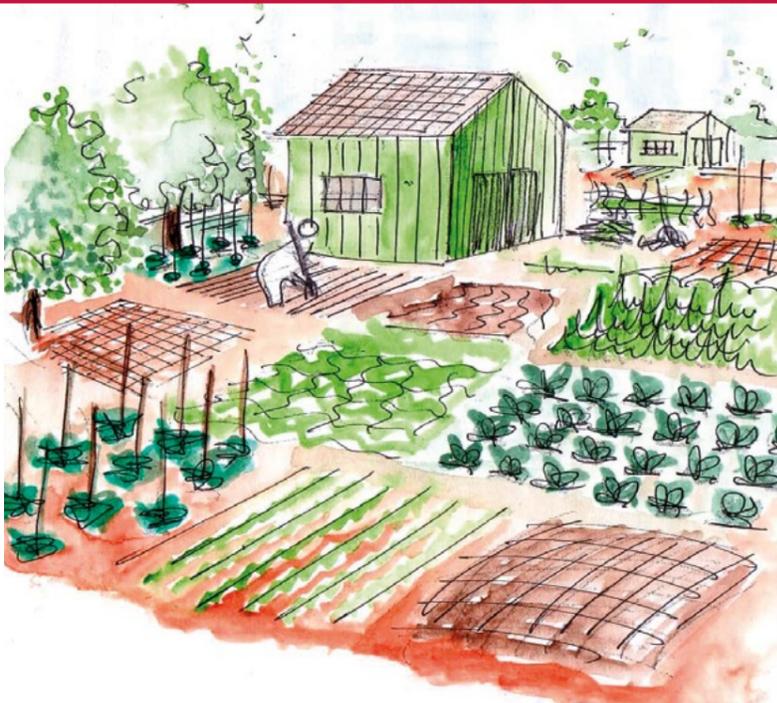
Pour candidater, il faut habiter sur la commune, être propriétaire ou locataire d'un appartement ou d'une maison individuelle sans possibilité de jardin potager.

Et il faut fournir :

- une lettre de motivation sur papier libre,
- un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur certifiant ne pas être propriétaire ou locataire d'une parcelle ou d'un terrain cultivable,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile, et un RIB.

Le Conseil Municipal du 21/03/2024 a fixé le tarif annuel de location à 96€ par parcelle (soit 8€/mois). Une convention d'engagement est signée entre le locataire et la Mairie.

Des questions ? Contactez la Mairie le matin, entre 10h et 12h au 05 59 06 56 61.



CRÉATION DE DEUX COLUMBARIUMS

→ **Le cimetière communal recevra prochainement l'installation de deux columbariums**, de part et d'autre des 16 cavurnes qui sont désormais complètes. Cet aménagement permettra de proposer 32 cases nouvelles d'une capacité de 2 urnes chacune. Le Jardin du Souvenir sera également pourvu d'une stèle verticale permettant de graver les noms des défunts dont les cendres auront été dispersées à cet endroit.

Le montant de cet aménagement qui sera installé par la société ARTCASE s'élève à la somme de 23 722 € TTC et sera financée sur deux exercices budgétaires. La durée des concessions attribuées par la Mairie sera au choix de 15 ou 30 ans.



TRAVAUX DIVERS...

→ **Un coup de vent violent a détruit un vitrail de l'église**, aussitôt changé par l'artisan vitrailiste de Jurançon, Blandine Strauss.

→ **Les plaintes des résidents contre le danger de la vitesse automobile** se généralisent partout, dans les grands axes comme dans les rues les plus calmes. Face aux comportements dangereux et aux incivilités, il existe peu de solutions :

- **sur la rue de la République**, les « coussins berlinois » existants étaient abîmés et devenus bruyants, ils ont été remplacés par des ralentisseurs en enrobé,
- **la rue Mortimer de Lassence** a été équipée d'écluses pour rétrécir la largeur de la route et obliger les automobilistes trop pressés à ralentir.



Rue de la République



Rue Mortimer de Lassence



→ **Au quartier Sulky**, les travaux de réhabilitation de tous les bâtiments du bailleur social CDC Habitat sont en cours de réalisation. Après les ravalements des façades et boiseries des quatre immeubles, des parties communes, de l'isolation des toitures, les 71 appartements individuels sont aussi rénovés avec de nouveaux sanitaires, chaudières, menuiseries (etc...).

À la fin de cet important chantier sur l'ensemble des bâtiments viendra le tour des espaces extérieurs : placette centrale et stationnement.

LE MOT DE LA MINORITÉ

Chers mazérois, chères mazéroises,

Suite aux désastres causés par l'incendie des bâtiments communaux abritant des appartements, la bibliothèque, le centre social et des professions médicales, nous saluons l'élan de solidarités des bénévoles, des salariés de la commune et du centre social, ainsi que des citoyens et citoyennes venus prêter main forte. Nous remercions aussi les communes voisines et la collectivité de Pau pour leur aide.

Nous tenions également à souligner le courage et la résilience dont font preuve toutes les personnes touchées par ce drame pour rebondir et aller de l'avant. Nous sommes aussi marqués par une séquence politique inédite. Les taux de participation élevés dans notre commune aux élections européennes (57%) et législatives (74%) montrent l'intérêt des citoyens à se positionner dans la vie de la cité. Mais les résultats de l'extrême droite, plus de 35%, n'ont jamais été aussi hauts et nous inquiètent profondément. Nous ne pouvons ignorer ces signes d'un malaise social, d'une réflexion raccourcie, biaisée et amplifiée par un système médiatique délétère.

Nous aurons toujours la volonté de rester dans le dialogue, les propositions pour bien vivre ensemble, et l'engagement pour plus de justice sociale et environnementale.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans notre réflexion pour construire ensemble un avenir harmonieux respectant notre territoire et tous ses habitants.

Nous croyons que c'est au niveau local que nous pouvons agir concrètement pour façonner notre vie quotidienne, ainsi que celle de nos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@lecml2020.fr.

DÉCOUVERTE SUR L'HISTOIRE DU VILLAGE



Louis de Lassence vit à Bâle, en Suisse. À la mort de son père Antoine, en 2017, il décide de se lancer dans la généalogie de sa famille. Ses recherches l'orientent vers notre Béarn et, en avril 2024, il écrit à la mairie de Mazères-Lezons avec l'intention de revenir sur les traces de son grand-oncle Mortimer de Lassence qui fut Maire de Mazères-Lezons, ainsi que de son grand-père Alfred de Lassence qui fut Maire de Pau. Les minces archives de notre Mairie n'avaient rien à lui apprendre que Louis de Lassence ne connaisse déjà... en revanche sa visite à Mazères-Lezons le 15 mai 2024 nous apprend beaucoup de l'histoire de ses aïeux et par là-même de l'histoire de notre village.

Aussi c'est avec une grande fierté qu'en hommage à ses illustres aïeux mazérois Madame le Maire a remis à Louis de Lassence la Médaille d'Honneur de la commune et le livre qui raconte (presque) toute l'histoire de Mazères-Lezons, lors d'une réception en mairie.



Louis de Lassence devant le monument aux morts de Mazères-Lezons.

Comment une famille venue de Belgique en 1869 a donné un Maire à Mazères-Lezons... ?

En 1869, Auguste Cleeman de Lassence (1808-1882) qui avait précédemment quitté la Belgique en 1860 pour s'installer à Pau, rachète à Mazères-Lezons le château de Marciron à la marquise de Grouchy, veuve d'Emmanuel de Grouchy, célèbre maréchal de Napoléon Bonaparte. Auguste et Mary de Lassence ont cinq enfants : Mortimer-Auguste, Alfred, Charles, Henri-John (†) et Thérèse.

Attention, il y aura deux Mortimer !

Le fils aîné d'Auguste, Mortimer de Lassence plus précisément prénommé Mortimer-Auguste (1841-1927), hérite en 1882 du château de Marciron à la mort de son père. Il devient Maire pendant 34 ans, de 1886 jusqu'en 1920.

C'était un Maire très actif, très respecté et apprécié de ses administrés, et dont les engagements dépassaient largement les limites du village.

Très profondément attaché et dévoué au monde agricole, sa

« grande famille paysanne », En 1888, il fonde et préside aussi pendant 30 ans le Syndicat des Agriculteurs des Basses-Pyrénées. En 1899, il fonde et préside pendant 18 années une des premières coopératives agricoles de France avec la « Meunerie Boulangerie coopérative de Rontignon » qui comptera jusqu'à mille membres sous sa présidence.

En novembre 1919, il écrit à ses administrés qu'il ne peut plus assurer sa fonction de Maire pour des raisons de santé, et décide de ne pas se représenter aux élections de 1920.

Pendant sa longue période de mandature, à la mort de sa mère Mary en 1893, il revend avec sa sœur Thérèse le domaine de Marciron qu'ils ne peuvent plus entretenir et la famille s'installe à Pau, rue O'Quin. En 1927, Mortimer-Auguste et Thérèse seront enterrés à Pau.

Un autre Mortimer de Lassence, prénommé exactement Mortimer-Eugène, le fils de Charles, neveu et filleul de Mortimer-Auguste, était militaire dans la cavalerie. Il s'est aussi brillamment illustré et a laissé sa trace dans notre commune de Mazères-Lezons. En effet, le Capitaine Mortimer Eugène de Lassence (1877-1917), ancien élève de l'école d'officiers Saint-Cyr et Capitaine du 2ème régiment de chasseurs d'Afrique, est mort au front, tué par un éclat d'obus en 1917 à la ferme de Louvois en Belgique. Son nom, Capitaine de Lassence, est gravé sur les monuments aux morts de Mazères-Lezons et de Pau. En outre, un prix hippique annuel encore organisé de nos jours à l'hippodrome de Pau porte toujours le nom de Mortimer de Lassence.



Mme le Maire remet la médaille d'honneur de la Commune à M. Louis de Lassence.

Rappelons que Alfred de Lassence (1852-1933) le frère cadet de Mortimer-Auguste, avocat, fut Conseiller municipal de Pau en 1884, puis deux fois maire de Pau, de 1908 à 1919 et de 1927 à 1930.

Les Jeunes mazérois



PLUS BELLE LA « RÉCRÉ » !



Dans le cadre de son offre pédagogique « **Trajectoires** », la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a organisé une résidence d'artistes avec le Collectif 2223 à l'école de Mazères-Lezons, afin de créer des fresques graphiques colorées dans les deux cours de récréation, sur le thème de la nature. Cette expérience a permis aux 120 écoliers des cinq classes de tous niveaux de :

- rencontrer un artiste, découvrir son univers, comprendre son métier,
- expérimenter une démarche artistique et le processus de création,
- encourager leur créativité et la réalisation d'une œuvre collective.



Ensemble ils ont imaginé plusieurs petits mondes (montagne, forêt, grotte...) et transformé des éléments de nature (feuilles, champignons...) en fresques graphiques et colorées.

Projet piloté par la Direction Culture de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, soutenu par la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Commune de Mazères-Lezons et l'Association des parents d'élèves de l'école.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Sous la houlette des adjoints délégués Michel BILLE et Joachim COSTA, 11 filles et 2 garçons ont mené une campagne électorale passionnée auprès de leurs camarades d'école pour constituer le nouveau Conseil municipal des enfants, édition 2024.

Les nouveaux élus sont : Lucas WEILL, Ysolina CRIADO, Manon DA SILVA, Evana BOUCHAUT, Louna PORCHERON, Inès GÉRARD VIGUERA, Gabriel DA ROCHA, Valentina GUILLEUX, Naïma DUJONCQUOY, Charlie DUPOUTS LAÏN, Dounia LAHROUD, Mayla BOURDA, Katniss VERBEKE.

Cette nouvelle équipe a été officiellement installée en Mairie le 5 juin 2024, pour une durée de deux ans.



LES ATELIERS JEUNES 2024

Félicitons les jeunes de 14 à 16 ans inscrits aux Ateliers d'été qui ont réalisé de nombreux travaux d'embellissement du village :

ATELIER PEINTURE

- à l'École primaire : les boiseries extérieures, coursive et préau,
- au Stade municipal : les tables de pique-nique, les portails, les boiseries de la salle polyvalente, les bancs des vestiaires, les parapets du petit point de l'Arriou,
- au Stade municipal, Allée de Lezons et rue Gabrielle d'Estrées : les bancs publics.

ATELIER DÉSHERBAGE AUX JARDINS DE MAZÈRES

- Nettoyage et remise en sable du chemin blanc.
- Désherbage et nettoyage des trottoirs.

L'équipe des jeunes était composée de :

Maïa MENOUL-LALANNE, Titouan BOUHABEN, Luce DELORD, Elina PAYRASTRE, Rémi PASQUINE, Eowyn SABLÉ, Raphaël SCHOU-MAKER, Mahé BOUJÉMA, Margot LAUDEBAT, Antoine DERLAND, Malika DUCOS DAUZERE, Olivia MIGNARD, Adrien SAUTEREAU, Phoebe SASTRE, Joan TRACTERE.

L'équipe des encadrants élus et bénévoles :

Roger PEDEFLOUS, Michel BILLE, Joaquim COSTA, Carlos MONTEIRO, Jean-Marc LACRAMPE, Bernard BILHOU, Georges CAÏE, Antoine FERREIRA, Manon PASTRE.

*Bravo à tous,
le résultat
est magnifique !*

le Carnet

Naissances

- Mattia VERSINI
- Izia SERRANO
- Léo CASTAGNET

Mariage

- Madame Laetitia DOMENECH et Monsieur Quentin GUILLARD
- Madame Khadija BOUROUAH et Monsieur Eric KHIATI
- Madame Lisa PUJOL et Monsieur Yann THEBEAU
- Madame Charline BATAILLES-CASAJOUS et Monsieur Florian ORTUNO

Décès

- Monsieur Hubert VICTOR
- Monsieur Pierre BIDART
- Monsieur Frédéric BARBEAU
- Madame Georgette CRAMPE (née GENSOUS)
- Monsieur Michel COSTE
- Madame Maria ALMEIDA (née DA LUZ ESTEVES)

- Monsieur Claude BAURE
- Madame Sylvie DUFAU (née DUTILH)
- Monsieur Jean-Pierre SEIGNEURIC
- Madame France BIDART (née GIRCH)
- Monsieur Michel GONABLE
- Monsieur Jean-Louis BERDUCQ

- Madame Yvonne CANTON (née POEY)
- Madame Christiane RICHIER (née JOUAN)

Memento

• Samu : 15
• Pompiers : 18
• Police secours : 17
• Médecins généralistes :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
Dr Chloé Auriault
et Dr Hélène Blanchet :
05 59 58 30 84
Psychologue :
Mathilde Merli :
07 76 69 30 07

Ostéopathe :
Chloé Chalan-Latou :
06 75 88 26 01
• Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
• ENEDIS (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
• GRDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
• AGUR : Urgences 24h/24
09 69 39 4000

• Presbytère : 05 59 06 64 77
• Centre social : 05 59 06 68 70
• Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13
• École maternelle : 05 59 06 60 55
• École primaire : 05 59 06 51 23
• Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54

• Mairie : 05 59 06 56 61
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
mairie@mazeres-lezons.fr
Horaires d'ouvertures au public :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h00
- mercredi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Permanence mensuelle :
- Premier samedi du mois :
de 10h à 12h
www.mazeres-lezons.fr
• Téléphone d'urgence Mairie :
06 50 078 078